

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR / RÈGLES DE CONDUITE

Le règlement intérieur sert à garantir le bon déroulement des activités quotidiennes dans la salle d'escalade et d'escalade de bloc O'BLOC à Ostermundigen.

### Directives d'utilisation

L'achat d'un billet d'entrée et le remplissage du formulaire d'inscription sont des conditions préalables à l'accès à la salle d'escalade et de bloc. Les utilisateurs et les utilisatrices indiquent son niveau de compétence et acceptent les conditions générales et le règlement intérieur.

Les mineurs de moins de 14 ans ne sont admis qu'accompagnés d'un adulte, sauf autorisation écrite exceptionnelle de la direction. L'enfant doit être surveillé en permanence et l'adulte est responsable de sa sécurité. Les mineurs âgés de 14 à 18 ans révolus doivent présenter la signature de leur tuteur et tutrices légal pour pouvoir grimper sans être accompagnés. Les tuteurs et tutrices légaux confirment ainsi que leur enfant est suffisamment formé et qu'il respecte les règles de « sécurité en salle d'escalade ».

Les enfants de moins de 14 ans ne sont autorisés à rester que sous la surveillance constante d'adultes dûment formés ou dans des groupes accompagnés.

Les utilisateurs et utilisatrices ne sont pas surveillés par le personnel de la salle. Afin d'éviter les accidents et de garantir une sécurité maximale, les utilisateurs et utilisatrices sont tenus de se contrôler mutuellement, de faire preuve de considération les uns envers les autres et d'être attentifs. Ils sont tenus de signaler toute irrégularité directement aux personnes concernées ou au personnel de la salle.

Seul du matériel d'escalade certifié (UIAA, CE, etc.) peut être utilisé. La corde d'escalade doit être une corde simple d'au moins 50 mètres de long et destinée à l'escalade sportive.

Pour des raisons d'hygiène, il est interdit de pratiquer l'escalade, le bloc ou l'assurage pieds nus. Afin de protéger les murs d'escalade et de bloc, il est interdit de pratiquer l'escalade avec des chaussures de montagne, des chaussons ou des chaussettes.

Il est interdit de fumer et d'allumer un feu dans toutes les salles de la salle d'escalade et de bloc O'BLOC. En cas d'incendie, il faut quitter les locaux de la salle d'escalade et de bloc O'BLOC le plus rapidement possible et alerter les pompiers.

Les animaux domestiques de toute sorte ne sont pas admis dans la salle d'escalade et de bloc.

Il est strictement interdit de pratiquer l'escalade/le bloc sous l'influence de l'alcool et/ou d'autres drogues, ainsi que sous l'effet de médicaments altérant la conscience et les réflexes. La consommation de boissons alcoolisées (au bistrot) n'est autorisée qu'après l'entraînement. La vente d'alcool est soumise aux directives de la police du commerce.

Le bloc (escalade sans corde à hauteur de saut, sécurisée par des tapis de réception) n'est autorisé que dans la zone de bloc et sur les murs de bloc spécialement prévus à cet effet. Les tapis de réception dans la zone de bloc ne doivent pas être utilisés comme surfaces de repos ou de jeu. Les tuteurs et tutrices légaux, les accompagnateurs et les moniteurs sont responsables de leurs enfants ou participants.

L'ascension et le saut doivent être pratiqués et toujours contrôlés. La sécurité de la descente doit toujours être vérifiée au préalable. Le respect mutuel dans la zone d'escalade de bloc est indispensable.

Les instructions du personnel de la salle d'escalade et de bloc O'BLOC doivent être respectées. Toute personne qui enfreint le présent règlement intérieur et/ou les instructions du personnel peut être exclue de l'utilisation des installations. En cas d'actes illégaux commis par des utilisateurs et utilisatrices, le personnel est tenu de porter plainte. Tout droit au remboursement du prix d'entrée ou du cours est expressément exclu et l'abonnement peut être retiré sans indemnisation.

### Consignes de sécurité

Le bloc et l'escalade sont des sports dangereux qui comportent un risque résiduel. Les utilisateurs doivent faire preuve d'un haut degré de responsabilité et de prudence. La pratique du bloc et de l'escalade ainsi que la présence dans les locaux de la salle d'escalade et de bloc O'BLOC se font à vos propres risques. La société o'bloc AG décline expressément toute responsabilité.

Il convient de noter que les prises d'escalade peuvent tourner ou se casser. Les défauts ou dommages doivent être immédiatement signalés au personnel de la

salle. La manipulation des prises, des marches, des points d'assurage intermédiaires ou des points de renvoi est réservée exclusivement au personnel de la salle.

Une mauvaise utilisation ou une mauvaise maîtrise du matériel d'escalade et des techniques d'assurage mettent en danger votre propre vie ainsi que la santé et la vie de tiers. Une formation qualifiée sous la direction d'un personnel compétent et une expérience suffisante sont des conditions préalables à la pratique de l'escalade dans la salle d'escalade et de bloc O'BLOC.

Les règles « Escalade en salle en toute sécurité » doivent être respectées dans la salle d'escalade et de bloc. O'BLOC recommande d'assurer avec un dispositif semi-automatique.

Avant chaque départ sur une voie d'escalade, il convient de procéder à un contrôle par le partenaire (cf. à ce sujet les explications « Escalade en salle en toute sécurité »). L'escalade en solo est strictement interdite.

Il convient d'accorder toute son attention à l'assurage et à l'escalade. Aucune distraction par des conversations, des appels téléphoniques, etc. Tous les utilisateurs et utilisatrices doivent faire preuve de considération les uns envers les autres et s'abstenir de tout ce qui pourrait mettre en danger des tiers ou eux-mêmes.

Les auto-assureurs (également Trublue ou Prograde) ne peuvent être utilisés qu'après avoir reçu des instructions et uniquement avec la connexion prévue à cet effet. Le respect des consignes est obligatoire. Pendant la descente en rappel, le dispositif d'assurage/appareil automatique ne peut pas être arrêté, c'est pourquoi la descente en rappel doit pouvoir se faire sans entrave.

Avant chaque utilisation, l'appareil de rappel doit être testé pour vérifier la tension perceptible du câble ou la résistance au freinage du câble. Une seule personne par appareil est autorisée. Il est interdit de grimper au-dessus de l'appareil de rappel. Les mouvements transversaux excessifs et les sauts dans le câble de sécurité sont interdits ! La corde de sécurité ne doit pas passer sur des arêtes ni être déviée.

Aucun objet, personne ou autre élément susceptible de s'accrocher ou de gêner ne doit se trouver dans la zone d'ascension et de descente en rappel. En cas de dysfonctionnement, l'utilisation doit être immédiatement interrompue et le personnel de la salle doit être informé.

### Comportement et relations

« Communauté » / Cohabitation / Communauté

Nous voulons tous vivre une belle expérience d'escalade et de bloc à l'O'BLOC. Tout le monde doit se sentir accepté/e et profiter pleinement de son séjour. Des plus jeunes aux plus âgés, des débutants aux professionnelles, avec ou sans handicap. Ensemble, nous voulons vivre de beaux moments d'escalade et de bloc. Pour que cela fonctionne, quatre conditions sont nécessaires :

- Responsabilité individuelle

J'assume la responsabilité de mes actes personnels et je réfléchis à mon comportement.

J'assume la responsabilité de ma sécurité et j'agis en fonction de mes capacités.

- Respect

J'agis avec considération et respect envers toutes les personnes présentes dans l'installation. J'adapte mon comportement à mon environnement.

Si quelque chose me dérange ou attire mon attention, j'en parle aux personnes concernées ou je le signale au personnel de la salle. Je reste respectueux, orienté vers la recherche de solutions et je m'exprime en utilisant des messages à la première personne.

Toute forme de discrimination et de violence est interdite à l'O'BLOC.

- Responsabilité partagée et attention

Je suis conscient/e que je contribue à l'ambiance dans la salle. Le climat est façonné par les personnes présentes, leurs pensées et leurs actions. J'en fais également partie. Je suis attentif à mes propres limites, à mon comportement et je respecte celui des personnes qui m'entourent.

Je suis conscient que les autres peuvent percevoir mon comportement différemment de moi. C'est pourquoi je suis attentif à mon environnement et je traite mes semblables avec respect. Si je reçois un retour constructif, je l'accepte.

- Soin

Je manipule le matériel et les infrastructures avec précaution et j'agis de manière à préserver les ressources autant que possible. Tout type de vandalisme et de dégradation n'est pas toléré.

Je prends soin des installations, de mon sport et de ma « communauté ».